

Projet de vie des femmes et imbrications pouvoirs/espaces, place de l'informel en Algérie

Fatma Boufenik

Université d'Oran, Algérie

Résumé :

Notre question est de savoir si les rapports Hommes/Femmes, dans leurs hiérarchies de pouvoir, renseigneraient sur les inégalités économiques et sociales et devant lesquelles les femmes ne resteraient pas passives. Dans cette perspective, dans un contexte de société où en apparence les femmes semblent à l'écart voir en marge de la prise de décision - exercice de pouvoir - en termes d'enjeu politique dont une ambivalence entre les discours et les pratiques, que nous nous questionnons sur comment les femmes construisent leur projet de vie, comment elles prennent en main leur destiné ? Quelles activités informelles réelles – économiques et sociales - exercent – elles et comment ces activités contribuent –elles dans cette construction ?

Mots-clés : genre, pouvoir(s) et négociation(s), espaces public / Privé, activités marchandes / non marchandes informelles

Abstract

Our question is to know if the male / female relationships in their hierarchies of power, would inform on the economic and social inequalities and in front of women don't remain passive. In this perspective, in the context of society where apparently women seem to be in the margin of the decision - exercise of power - in terms of political issue whose ambivalence between discourse and practice, we question our self about how women construct their life project, how they take charge for them? What informal and real - economic and social activities, they carry real and how these activities contribute in this building?

Keywords

Keywords: gender, power (s) and negotiation (s), Public Spaces / Private, market activities / non-market activities or informal

Introduction :

Si la prise en charge, en Algérie, de la problématique du travail féminin a fait l'objet de travaux académiques dès les années 70, à travers les thèses et mémoires, le débat politique par contre était centré sur la question de l'égalité des femmes à travers le code de la famille qui a mobilisé et focalisé l'intérêt et les actions de la société civile durant deux décennies (1984 - 2004). Le débat social, au niveau des associations féminines / féministes, s'est axé essentiellement sur la revendication de l'égalité juridique entre les sexes. La subordination des femmes dans la législation du statut personnel, est codifiée depuis juin 1984 réformé en 2005, alors que la Constitution garantie l'égalité entre citoyens.

Si l'enjeu pour les conservateurs notamment d'obédience islamiste est la reconnaissance idéologique du rôle des femmes dans le travail domestique et l'éducation des enfants comme des rôles traditionnellement attribués aux femmes et dans les espaces privés parce qu'elles sont des femmes, il vise par là l'idée de soustraire les femmes de l'espace public en leur attribuant une rétribution monétaire dans le déni de l'égalité homme / femme dans la société. Ce dernier discours trouve un terrain fertile dans le contexte socioculturel et économique des pays arabes¹.

Pour les économistes il s'agit de donner une visibilité et de valoriser les activités marchandes des femmes – formelles ou informelles et de reconnaître leur travail domestique dans leur apport et leur contribution de façon directe à la reproduction de la force de travail et de façon indirecte à l'accumulation du capital et par là leur participation au développement du produit intérieur brut (PIB). Ce qui est un autre enjeu aussi bien au plan micro que macro. Et c'est, sur cet enjeu, que nous allons nous focaliser dans le développement de notre communication, à travers l'approche genre pour une égalité aussi bien formelle que réelle entre les hommes et les femmes.

Notre question centrale est de savoir si les rapports Hommes/Femmes, dans leurs hiérarchies de pouvoir, renseigneraient sur les inégalités économiques et sociales et nous questionneraient sur le fait que l'intégration des femmes par rapport aux hommes soit faible dans l'économie marchande formelle ou

¹Dès la fin des années quatre vingt la tactique de la complémentarité Hommes/ Femmes en substitution à l'égalité pour une conformité avec la société a déjà été avancé par les partisan – e – s d'un islam politique modérée

informelle et imposante dans l'économie informelle non marchande sous sa forme travail domestique/production domestique et devant lesquelles les femmes ne resteraient pas passives. Dans cette perspective, et dans un contexte de société où en apparence les femmes semblent à l'écart, en marge² de la prise de décision en terme d'exercice de pouvoir (faible taux d'occupation des femmes, faiblesses de leurs participations dans les assemblées élues, etc.), que nous nous questionnons sur comment les femmes construisent leur projet de vie, comment elles prennent en main leur destiné ? Quelle est la part et la forme de l'informalité dans cette construction ? Cette recherche de discernement n'est pas fortuite. Elles visent l'investissement d'un champ d'analyse détenteur et producteur de données sur l'économie informelle où les frontières entre le marchand et le non marchand ne sont ni visible, ni évidente à dissocier et encore moins à en faire une estimation. La compréhension de ce contexte nous laisse émettre au moins deux hypothèses :

La construction des projets de vie se fait autour et s'appuie sur un système de solidarité caractérisé par des stratégies d'acteurs que sont les femmes ; ou/et la mise en place de mécanismes individuels et collectifs d'imbrication de pouvoirs sur des partages d'espaces – Public/Privé comme territoires d'exercice des pouvoirs et de leurs négociations par et pour l'exercice d'activités informelles marchandes et non marchandes à la fois.

1. L'intégration socio –économique et l'économie informelle en Algérie : quelques éléments d'appréciation.

Nous partons du postulat que les femmes sont des actrices sociales – économiques et politiques et qu'à ce titre elles développeraient leurs propres stratégies et qu'elles ne restent pas passives devant les relations de pouvoir qu'elles ont avec les acteurs dans la société à dominante masculine. Quelles sont ces stratégies ? En quoi et comment nous permettent-elles de saisir, même par marge, la place de l'informel en Algérie ? Pour répondre à ces interrogations nous nous appuyons sur l'Enquête Nationale du Ministère délégué chargé de la famille et de la condition féminine réalisée par le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (CRASC) (Benghabrit-Remaoun, 2005) . Cette enquête avait pour objectif de faire un

² En marge de la sphère politique et en même temps un enjeu politique aussi bien en termes de discours que des pratiques – situation ambivalente

état des lieux de la situation des femmes par rapport au travail, connaître leurs représentations du travail, repérer les modalités de mise en place des liens femmes, famille et travail. Deux grandes interrogations sont à la base de cette enquête : quelles sont les conditions d'accès et d'exercice du travail, les contraintes et leurs gestions du quotidien ? Quels sont les moyens et les possibilités qui favorisent l'intégration socio-économique et quels sont les obstacles qui s'y opposent ?

Cette enquête a été menée entre janvier et février 2006 auprès de **13755 femmes âgées de 16 ans et plus**, issues de 4961 ménages dont des questionnaires validés pour 4436 ménages. La répartition a été comme suit : 2842 ménages dans l'urbain, 1594 ménages dans le rural, tirés sur la base d'un échantillon représentatif de 16 Wilayates reparties sur les 4 grandes régions algériennes : Est, Ouest, Centre et Sud et couvrant 66 communes. Le questionnaire a été mis en œuvre sur la base d'une approche sociologique quantitative. Il est composé de questions fermées, rédigé dans les deux langues (Français – Arabe)³. Ce questionnaire comporte 170 questions construites à partir de données qualitatives recueillies de l'analyse de l'état des lieux des précédentes enquêtes et d'entretiens qui ont permis de pénétrer dans les profondeurs de la pluralité des situations vécues par les femmes. Nous focaliserons notre analyse sur les résultats de cette enquête sous un autre angle **que** celui du rapport de la *conciliation par les femmes entre leur vie privée et leur vie professionnel ou dans l'optique de la réalité sociale de la femme travailleuse dans le procès de travail dans le secteur industriel en apportant une analyse des difficultés et des blocages comme contrainte à la participation des femmes dans la vie économique du pays.*

Cette étude nous a conduit à *l'analyse de l'exercice des pouvoirs en vue de mettre en exergue cette imbrication ou / et négociation des pouvoirs à travers un regard croisé des femmes et des hommes sur les activités marchandes et non marchandes formelles et informelles en Algérie*. Les résultats obtenus et les conclusions que l'on tire sur les activités des femmes, telles que nous les avons observées, nous permettent d'identifier **deux types de transferts**. Un transfert d'activité, *dans la relation sociale et hiérarchique de genre*, concerne des activités assurées « traditionnellement » par les femmes et qui se feront, également, par les hommes aussi bien dans les espaces où s'exerceraient les négociations de

³ Le choix de la langue pour les réponses est laissé aux femmes enquêtées.

partages des pouvoirs qu'au niveau des territoires, que ces activités soient formelles ou informelles. L'autre transfert s'opère *d'un type d'activité à un autre type d'activité ou pour le même genre*. Le temps de travail consacré à un groupe activités et fait par une femme est transféré vers un autre groupe d'activité pour la même femme. Ce qui se traduit comme des stratégies de gestion du temps par une priorisation des activités et une meilleur compétitivité voir des performances et une capitalisation des compétences dans le travail dans toutes ces formes. Le temps de travail consacré à un groupe activités fait par une femme peut faire, également l'objet d'un transfert au même groupe d'activités pour une autre femme , par un système de solidarité féminine ou échange de biens et services à titre marchand ou non marchand. L'enquête a rendu possible, nos interrogations, sur les maillons du changement, fonctionnant comme de véritables indicateurs des sens empruntés aujourd'hui par les transformations sociales. L'analyse des résultats nous permet de souligner la pluralité des situations vécues par les femmes. Elles s'inscrivent dans quatre grandes catégories : femmes au foyer, femmes en formation, femmes occupées et femmes en demande d'emploi ou en chômage.

Le tableau suivant fait état des profils de la répartition de la population féminine enquêtée.

Tableau 1 : Répartition de la population enquêtée par profil

Enquête Nationale – 2006 – CRASC		
Profils	Effectifs	%
Femmes au foyer	6706	48,75%
Femmes en formation	2981	21,67%
Femmes occupées*	2570	18,68% > ONS = 14,6%.
Femmes demandeuses d'emploi	1496	10,89%
Sans réponse	02	0,01%
Total	13755	100%

Source : BENGHABIT - REMAOUN, Nouria (s/ dir) : données d'une l'enquête exploratoire : Résultats d'enquête in la revue Rissalat ell Oussra du ministère délégué de la famille et de la condition féminine, septième numéro 2005, pp 6-13

Les femmes occupées, à une activité formelle ou informelle marchande, représentent 18,68 % de la population enquêtée- chiffre proche mais néanmoins supérieur à celui de l'Office National des Statistiques (ONS) qui est de 14,6%. Parmi elles 8 % occupent des postes de responsabilité dans le

secteur public, contre 8,2 % dans le secteur privé. Il ressort, de cette enquête, une présence massive des femmes dans l'espace domestique, représentant près de la moitié des femmes enquêtées. La dominance de la catégorie des femmes au foyer est estimée par un pourcentage de 48,75% et s'impose à notre réflexion sur l'économie informelle en notamment sur l'imbrication du marchand et du non marchand. Et cela est possible puisque, dans cette enquête, *l'activité domestique observée* concerne aussi les femmes en activité marchande formelle qu'informelle. Ainsi ces femmes cumulent un double travail celui lié à l'activité professionnelle et à l'activité domestique. Cette dernière observation pourrait contribuer à l'explication de l'un des facteurs de l'interruption de leur profession en raison des charges familiales et domestiques. La répartition selon la situation matrimoniale de la population enquêtée montre que cette dernière est constituée en majorité de femmes célibataires. Il faut noter, qu'en Algérie, l'âge du mariage a nettement reculé et ce grâce notamment à l'instruction des femmes. Ainsi cet âge est passé à 29,9 ans pour les filles et 33 ans pour les garçons en 2004 alors qu'il était de 27,6 ans pour les filles et de 31,3 ans pour les garçons en 1998 (Conférence Internationale sur la Population et le Développement + 10, Rapport National, 2003, p19). L'avancée de la scolarisation des femmes est confirmée par l'enquête puisque 47,20 % de la population enquêtée possède un niveau secondaire/supérieur comme le confirme le tableau 2 alors que l'enquête sur les ménages «Main-d'œuvre Démographie» (MOD) de 1992 l'estimait à seulement 10,80%.

Tableau 2 : Situation matrimoniale et niveau de scolarité des femmes enquêtées :

Situation Matrimoniale	Enquête Nationale 2006 - CRASC		Niveau d'instruction	Enquête Nationale 2006 – CRASC	
	Effectifs	%		Effectifs	%
Célibataires	7523	54,70	Sans instruction	2317	16.84
Marié- e- s	5025	36,53	Primaire	1881	13.68
Divorcé- e- s	428	3,11	Moyen	3039	22.09
Veuves/fs	773	5,62	Secondaire	3880	28.20
Séparé –e –s	-	-	Supérieur	2612	19.00
Sans réponse	06	0,04%	Sans réponse	26	0.02
Total	13755	100%	Total	13755	100.0

Source : BENGHABRIT - REMAOUN, Nouria (s/ dir) : données d'une l'enquête exploratoire : Résultats d'enquête in la revue Rissalat ell Oussra du ministère déléguée de la famille et de la condition féminine, septième numéro 2005, pp 6-13

2. L'approche genre : une grille de lecture des activités économiques et sociales.

Pour les besoins de l'analyse, dans l'Enquête Nationale - 2006 – CRASC, la catégorie femmes occupés distingue les femmes ayant des responsabilités (cadres et entrepreneurs) de celles qui n'en ont pas (dites travailleuses). Le temps dit « hors travail » est réparti entre différentes activités : de la cuisine, au ménage, aux enfants, au maintien du lien social et à soi. Ainsi les temps «hors occupation» pour les femmes occupées, se répartit en temps consacré : à la cuisine, au ménage, aux enfants, à la famille, aux visites d'ami – e –s et de proches et le temps pour soi. L'enquête relève une particularité dans l'emploi du temps des femmes durant le week – end à savoir un temps consacré au hammam et un temps consacré à des sorties aérées. Par ailleurs l'Enquête Nationale – 2006 – CRASC, en ce qui concerne la production domestique, ne s'est intéressée qu'aux femmes occupées. Nous avons utilisés les résultats de l'enquête pour, d'une part, confronter une classification que nous avons utilisée dans nos travaux de recherche sur l'économie informelle - dite méthode de «SLAZAÏ» - (Boufenik, 2011, 165.) et les catégories obtenues dans l'enquête nationale. D'autre part, l'évaluation en volume des activités rapportée aux transferts qu'opèrent les femmes dans leurs activités, nous permet de conforter notre approche en testant nos hypothèses de travail - énoncées plus haut - et de tirer les conclusions qui s'imposent en matière d'approche de genre de l'économie informelle. Il est à noter que chaque colonne du statut matrimonial est subdivisée en deux sous colonne afin de différencier entre le genre masculin et le genre féminin en matière d'activité

Tableau 2 : Grille de lecture des activités d'«une femme occupée enquêtée»

Activité Méthode SLAZAI	Activité Correspondante à l'E.N CRASC	Statut matrimonial : Célibataire / Marié – e/ Divorcé – e/ Veuf – ve/ Sans réponse	Tranche horaire
			Inférieur ou égale à 1H
			Inférieur à ou égale à 2 H
			Supérieur à 2 h
Activités pour les besoins biologiques	Soins personnels Aller au hammam, Repos ou temps pour soi , Boire, manger, dormir, regarder la télé		Inférieur ou égale à 1H
			Inférieur à ou égale à 2 H
			Supérieur à 2 h
Activités marchandes	Activité rémunérée formelle ou informelle à l'extérieur ou au domicile.		Inférieur ou égale à 1H
			Inférieur à ou égale à 2 H
			Supérieur à 2 h
Les activités productives non marchandes	Faire la cuisine, Faire le ménage, Faire le suivi scolaire et extra scolaire des enfants, Visites familles, ami e s et proches pour entraide /solidarité ou bénévolat, S'occuper du bien être des autres de la famille – personne âgée ou autre		Inférieur ou égale à 1H
			Inférieur à ou égale à 2 H
			Supérieur à 2 h
Les activités de loisirs	Visites familles, ami e s et proches pour le plaisir, Loisirs et sorties plein air		Inférieur ou égale à 1H
			Inférieur à ou égale à 2 H
			Supérieur à 2 h

Source : Confectionné par nos soins par le croisement de la classification des activités dans l'Enquête Nationale - 2006 – CRASC celle de la méthode de SLAZAÏ et le statut matrimonial.

Cette grille d'analyse, confectionnée par nos soins, nous permet de situer les activités économiques marchandes formelles et informelles et les activités non marchandes. Elle aide à la localisation de l'espace ou le lieu d'exercice

de l'activité (Espace public / espace privé ou à l'extérieur ou à domicile) et d'en préciser la nature et les formes de l'activité. Il devient également possible d'estimer le volume d'activité selon le statut matrimoniale et par genre. Comme il est difficile d'obtenir des indications précises sur les activités marchandes informelles notamment les activités non déclarées et de la pluri -activité, il nous sera possible d'en obtenir le volume par déductions des activités non marchandes. Ce qui permettrait d'estimer le travail informel par l'offre de travail implicite (Adair, 2002, 17).

3. Résultats et discussions :

Les résultats de cette Enquête démontrent le potentiel de ressources humaines (femmes au foyer) investissant l'activité domestique dans ses différents volets. L'analyse théorique du travail domestique ou tâches domestique (entretien de la maison, préparation des repas, soins aux enfants et aux personnes âgées) est l'activité partagée par toutes les femmes quel que soit leur statut, mariées ou célibataires, travailleuses ou femmes au foyer. Ainsi dans leur dimension économique, ces activités permettent l'entretien de la force de travail nécessaire à la production de la valeur marchande et à la reproduction du capital et sur le plan social et psychologique, elles sont nécessaire au bien être des membres de la famille, à l'équilibre et à la cohésion sociale de la famille et par conséquent de toute la société. Ces activités productives non marchandes notamment les activités liées au ménage, à cuisiner, presque exclusivement féminine, sont une activité *quotidienne* des femmes occupées quelque soit leur statut matrimonial et de manière particulière pour les femmes mariées en ce qui concerne le suivi scolaire et extra scolaire des enfants. Ainsi la prise en charge des enfants, avec toutes les activités que cela implique, comme une mission «de suivi et de l'évaluation de l'éducation des enfants » au sens large, serait de la **« responsabilité », essentiellement, des mères.** *Ce qui n'est pas sans conséquence sur les activités marchandes formelles ou informelles et sur le choix de l'espace ou du lieu où s'exercent ces activités.* L'implication des femmes dans la sphère économique formelle ou informelle ne semble pas remettre en cause la division traditionnelle des tâches domestiques entre les femmes et les hommes. Bien que très actives à l'extérieur du foyer, car en plus du travail rémunéré formel ou informel et quelque soit l'espace de la pratique de ces activités, elles sont dans les foyers, premières responsables des activités non marchandes et de ce qui est

désigné, dans l'enquête par « **la reproduction des fonctions essentielles de la vie ou le bien être social** » avec essentiellement **la production domestique**. Même quand il y a une intervention proposée par un autre membre de la famille de sexe masculin et en particulier le mari, cela reste une aide puisque la prise de décision, le timing et toute l'organisation des tâches reviennent à la femme. C'est pour cela que la femme, même animée par une volonté de rester dans son activité formelle et de prendre du temps pour elle, ne peut le faire vu l'importance du travail ménager, des soins à prodiguer aux enfants et à tous les autres membres de la famille et aussi à l'époux et aux beaux-parents quand il s'agit de la famille élargie. Toutes ses activités nécessaires à la reproduction sociale de la famille et de l'économie à travers l'entretien de la force de travail, sont non seulement non rémunérées mais occultées et non intégrées dans l'estimation du produit intérieur brut (PIB). Les raisons résident dans le fait qu'elles sont menées au sein de l'espace domestique donc non quantifiées et aussi du fait qu'elles profitent aux membres de la famille. Par ailleurs, le poids des charges domestiques qui pèse sur les femmes en activités marchandes formelles ou informelles, les laisse dans une situation de vulnérabilité socioéconomique par rapport à l'exercice de leur activité professionnelle. La preuve est que la grande majorité de la petite enfance (0 – 6 ans) en Algérie, est généralement prise en charge par les membres féminins de la famille : sœurs, tantes, grands-mères, nourrices ou femmes d'entretien. Ce qui expliquerait l'intérêt des femmes à garder le lien avec la famille par tactique pour s'appuyer sur le système de solidarité familiale et par là développer leur propre stratégie de contournement des contraintes à leur activités dans et en dehors de l'espace domestique. Cette pratique est passée d'une stratégie individuelle des femmes à une stratégie collective comme une alternative. Cette activité⁴ non visible se substitue aux institutions dans la prise en charge de la problématique de la garde des enfants. C'est la sphère informelle, aussi bien dans sa dimension marchande, par le recours des femmes travailleuses aux services marchands des nourrices, femmes d'entretien, voisinage et membres de la famille, que dans sa dimension non marchandes, par le recours à la solidarité de la famille (sœurs, tantes, grands-mères), du

⁴ Une situation générée durant de longues années par l'absence de prise en charge de la petite enfance dans les politiques publiques comme les constructions de crèches, jardins d'enfants, généralisation du préscolaire.

voisinage et de l'aide communautaire, en particulier par l'apport associatif ou de collectif de travailleuses, qui se développe de plus en plus. Ainsi les femmes ne sont pas passives ni devant les pressions sociales et culturelles ni dans devant les défaillances institutionnelles. Elles donnent du sens à leurs actes et les inscrivent dans un choix, certes, dit stratégiques ou / et identitaires. Ainsi pour ne reprendre que les résultats sur le droit de sortir est-il dénié aux femmes au foyer, en milieu rural, même pour faire des visites familiales ? Et pourquoi les femmes occupées se sentent dans «obligation» de justifier la consolidation du lien social au sein de la famille de l'exprimer comme une forme de négociation qu'elles opèrent avec son groupe familial pour signifier que travailler en terme générique, consacrer du temps à l'activité professionnelle ne veut pas dire couper le lien avec la sphère familiale ? Et par voie de conséquence le travail ne libère t –il pas la femme aux sens des libertés individuelles en libre circulation ? A notre sens une autre hypothèse est à émettre à savoir que sous la contrainte du temps à répartir entre les activités marchandes formelles ou informelles et les activités non marchandes, ces catégories « socioprofessionnelles » s'oriente vers une gestion rationnelle et opérationnelle de l'une des ressources rares « Temps » voir même une démarche managériale de toutes leurs ressources dont la ressource le temps de production et de consommation, *en conscientisation de leurs contraintes et non pas en intériorisation de leurs conditions.*

Comme souligné auparavant, les recherches en Algérie sur le travail domestique comme activité non rémunérée des femmes sont pratiquement très rares. Cette situation découle du processus sociohistorique du développement des sociétés et notamment de la société algérienne. Processus qui détermine le statut des femmes à un moment donné et où les tâches domestiques sont considérées comme le prolongement naturel du rôle de reproduction des femmes au titre de leur statut d'épouse, de mère et de fille. Elles sont rarement d'abord des femmes au sens du statut de la personne humaine – citoyenne mais toujours en rapport de position hiérarchique à l'autre ; l'époux, les enfants, la famille. Ce rapport de positionnement des femmes devant les hommes est traduit par les hommes et/ou les femmes comme une construction identitaire. Cette identité sexuée va selon le cas, dans le cadre de « *stratégie dite féminine* » soit s'appuyer sur la prise de conscience d'une situation de domination à contourner par ce

qui est identifié comme « une *négociation* » ou avec une confrontation⁵. Comme cela peut paraître comme une « apparente soumission » par l'acceptation ou l'intériorisation de ce statut. Dans l'une comme l'autre attitude qui caractériserait la stratégie dite féminine, les femmes sont de véritables actrices, comme dans toute stratégie. A ces stratégies il faut accorder un intérêt tout particulier afin de saisir le sens pour une totale compréhension de la question qui nous intéresse sous l'angle de l'approche des activités marchandes ou non marchandes informelles. Les recherches sur la question du travail non rémunéré des femmes comme variante des activités des femmes, sont rarement entreprises en tant que telle. Elles sont souvent abordées à l'intérieur des sujets relatifs aux femmes travailleuses de manière générale par la problématique de la conciliation vie professionnelle, vie familiale ou celle de l'espace public, espace privé. Ces recherches mettent en exergue la difficulté de dissocier la situation des femmes travailleuses de la situation de la société en général. Elles démontrent également, qu'on ne peut comprendre la faiblesse de l'activité professionnelle des femmes sans sa mise en lien avec le travail domestique et les responsabilités qui en découlent au sein de la famille. Ces recherches soulignent que les femmes travailleuses, en situation de faibles disponibilités de crèches et de garderie déploient des stratégies multiples d'adaptation. Ces tâches et ces activités nécessaires à la vie sociale et familiale et au bien être de la famille ne peuvent être dissociées de la vie professionnelle (Adel, 1997, 7).

Le partage des tâches correspondent aux deux hypothèses que nous avons émises dans notre introduction. Ainsi s'opère un transfert de temps entre les activités reproductives et les activités productives ou sur un vecteur d'échanges échanges de services entre même genre de générations différentes (mères/filles) ou dans un système de solidarités féminines (famille, voisinage, relations personnelles). Le second type de transfert se caractérise par le partage des tâches entre genre notamment dans les couples, et plus particulièrement dans les ménages où les femmes ont une activité génératrice de revenu à titre formelle ou informelle. Cependant ces

⁵L'évolution des divorces et notamment par El Khôl – vécu comme le rachat de sa liberté à l'homme. Des fêtes pour célébrer ce type de divorce contrairement aux divorces par la seule volonté de l'homme ou par consentement mutuel et même ce dernier est le résultat de négociation, voir parfois de menaces par les femmes. Cf. El Watan, **Evolution du divorce en Algérie 2007 – 2009** édition du 9 mai 2010

activités sont sous estimées et non prises en compte dans la comptabilité du produit intérieur brut (Goldschmidt – Clermont, 1987, 7). Cette sous estimation des activités des femmes reflète une perception institutionnelle, par des outils orthodoxes, d'une faible implication des femmes dans l'activité économique et met en exergue l'approche qui fait que le rôle des femmes est tributaire du statut des femmes dans la famille et dans la société en général. Un statut des femmes étroitement lié au statut matrimonial à savoir mère et épouse avant tout. Il y a lieu de souligner que cette sous estimation de la réalité du travail domestique non rémunéré des femmes ne peut être corrigée qu'au travers des recherches thématiques précises et pointues. Ce qui rendrait perceptible l'apport et l'importance de la part de ces activités non rémunérées dans l'économie domestique dans son rapport aux activités formelles et informelles marchandes, en particulier, et dans l'économie du pays en général et du retard pris dans la remise en cause de la hiérarchie sociale entre les sexes. Le passage à des approches nouvelles, comme de nouveaux éclairages aussi bien théoriques que pratiques, moins orthodoxes, tel que l'intégration du genre dans l'approche du développement économique et sociale et l'évolution politique, accompagnerait les acteur –e – s, les politiques, les stratégies à faire un saut qualitatif dans leurs visions, approches et pratiques des dynamiques et des perspectives et des opportunités nouvelles qui se présentent à eux et à elles. L'évolution de la situation des femmes est loin d'une égalité des chances dans le domaine des droits politiques⁶ et juridiques et des choix socio-économiques. Ce qui ne facilite pas et ne permet pas une réelle participation des femmes à la gestion de la cité. Les données et faits témoignent de la persistance des disparités entre les femmes et les hommes au niveau des politiques, des investissements en matière de santé, d'éducation et d'emploi. C'est dans ce sens que sur le plan institutionnel, trois organismes sont chargés de veiller et de renforcer l'égalité entre les hommes et les femmes : Le Ministère de la Solidarité nationale et de la communauté nationale à l'étranger, créé en 2002 ; le ministère délégué chargé de la famille et de la condition des femmes avec un conseil de la famille et de la femme créé en 2006 ; la commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme.

⁶ Même si les dernières élections législatives du 10 mai 2012 ont permis une percée spectaculaire des femmes à l'Assemblée nationale avec un taux de plus de 30%.

Le ministère délégué chargée de la famille et de la condition des femmes a développé plusieurs programmes dans le but d'assurer l'accès à l'éducation, à la formation professionnelle et aux renforcements de la participation des femmes et leur insertion professionnelle. Le programme commun pour l'égalité entre les genres et l'autonomisation des femmes en Algérie pour la période 2008 – 2014⁷ est un projet conçu en concertation entre plusieurs ministères sectoriels, des associations de la société civile et sept organisations du système des Nations Unies. Il répond à l'objectif N°3 des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui prévoit de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes avec un accent mis sur l'accès amélioré à l'emploi et est financé par le fonds pour la réalisation des OMD financé par le Gouvernement espagnol. Ce programme repose sur trois axes stratégiques principaux. Il vise la mise en place d'un environnement favorisant une prise de décision équitable ; l'intégration de l'approche genre dans l'élaboration des politiques - plus particulièrement dans le secteur de l'emploi et l'amélioration des données désagrégées par genre. En terme d'impact il ambitionne l'accès des femmes à l'emploi, le soutien ciblé aux mécanismes de création d'emplois existants et le développement de projets pilotes et les actions de formation et d'information sur les questions de genres et des droits sociaux et économiques des femmes

4. L'approche genre : un apport et une opportunité d'efficacité et d'efficience

L'apport de l'intégration du genre, dans l'analyse de l'économie informelle marchande et non marchande dépasse largement le cadre que suggère un tel champ d'analyse à savoir « l'égalité entre les femmes et les hommes dans leurs rapports dans la société ». La question de la promotion des femmes dans l'ensemble des activités n'est pas une question périphérique réservée aux spécialistes du « Gender Economics » une question centrale du développement et de la croissance socioéconomique et politique dans les pays qu'ils soient développées ou en développement. Tel est bien la perspective qui sous – tend notre communication. Ainsi la participation des femmes à l'activité économique, notamment, est un puissant facteur

⁷ www.femmes-algeriennes.gov.dz

d'amélioration des performances économiques parce qu'elle permet la diversification des potentialités et oriente la demande des ménages vers des services de proximité à fort contenu en emploi.

5. La difficulté de la statistique à chiffrer le réel du travail des femmes.

Si l'entrée des femmes sur le marché du travail et leur indépendance financière constituent bel et bien un changement, voir même une mutation, social majeur qu'en est il de l'égalité réelle entre les femmes et les hommes ?

Les femmes et les hommes se répartissent toujours inégalement les trois domaines à savoir la sphère communautaire liée au travail de la collectivité et au renouvellement des générations ; le champ de la production du bien être et de l'éducation dans la sphère domestique, sphère de la famille ou dite privée et le champ de la production de biens et services marchands et non marchands à l'extérieur de la sphère domestique ou au sien même de celle-ci. La science économique a longtemps limité ses missions à la troisième fonction, considérant que la première relève de l'analyse démographique et occultant la seconde au motif des difficultés d'observation et de mesure. Rappelons, à ce niveau d'avancement, de notables exceptions comme Becker, Reid, Sauvy, Clark et Kuznets, Andrée Michel, Michel Claude, Annie Fouquet, etc.

La diversité et les différences des situations des femmes et des hommes sur le marché du travail, rend difficile la mission de la statistique et des organismes chargés de la collecte de l'information et la mise sur pied des bases voir des banques de données. Les méthodes et les outils standards, mis en place, sont conçus de façon à saisir des situations homogènes. Or de plus en plus les analystes se rendent compte de l'hétérogénéité des populations et des situations sous l'influence omniprésente des facteurs culturels qui sous tendent les différences de comportement entre les genres. La pesanteur du milieu familial, les représentations par les systèmes sociaux et en particulier le système éducatif, l'attitude des femmes à l'égard du pouvoir accordent plus d'importance à la substance des fonctions qu'à la reconnaissance sociale qui s'y attache. Alors comment la statistique, à l'état actuelle du savoir toléré par la nature même de cet outil, peut elle saisir et s'en saisir de l'égalité des droits et de l'identité des rôles avec des différences qui persistent dont l'ordre du culturel de façon adjacente et sous – jacentes.

En plus du fait, que sur le plan technique, l'outil statistique doit rendre

compte, décrire et expliquer l'offre et la demande de travail des genres et notamment les caractéristiques nouvelles qui expliqueraient les variations sur le marché du travail. Il s'agit de saisir toutes variables endogènes et exogènes de la fonction de production marchande formelle ou / et informelle et la production non marchande. A notre sens, seule la construction d'un outil statistique prenant en compte la perspective de genre pourra rendre compte de cette production sur le triple champ par les deux genres dans leurs relations de pouvoir.

6. La difficulté de l'officiel à saisir le réel.

L'égalité entre les femmes et les hommes reste un objectif difficile à atteindre, pour ne pas dire illusoire. Dans les sociétés, même, les plus favorables aux principes de l'égalité de genres, les deux sexes se partagent inégalement les trois grandes fonctions sociales. Le poids de la conciliation des vies familiale et professionnelle repose principalement sur les femmes. Ainsi les stratégies féminines apparaissent façonnées, à travers toutes les études, en matière d'orientation et de choix, par l'asymétrie que nous avons soulignée plus bas.

Nous avons choisies dans cette sous section de ne pas aborder le poids de la conciliation des vies familiale et vie professionnelles car notre investigation bibliographique nous a montré qu'un grand nombre d'études a abordé le travail des femmes dans cette optique. C'est pour cela que nous arrêterons, sans approfondissement, sur quelques aspects de l'asymétrie des stratégies. Cet arrêt sur « image » nous permettra de montrer en quoi l'officiel ne peut rendre compte du réel des genres comme des acteurs qui s'approprient les programmes et politiques des institutions officiels soit en s'adaptant à ses stratégies, soit en les détournant ou en les contournant et surtout en inventant ses propres stratégies.

6.1 L'asymétrie formation initiale et qualification : stratégie de surqualification à l'embauche.

En matière de formation initiale, les filles choisissent les filières de l'enseignement général, font des études plus longues, s'investissent dans les études juridiques, littéraires et commerciales et obtiennent plus de diplômes en comparaison avec les garçons. Les filles valorisent plus que les garçons, leur formation de base. Cependant la discrimination leur rend l'accès, aux postes de travail et surtout à des postes de responsabilités, plus difficile. Mais une fois que l'opportunité se présente à certaines d'entre elles, elles en

tirent profit comme les hommes si non plus mais faut il encore que cette opportunité se présente.

6.2 Le dilemme « Le diplôme / emploi ou l'homme »

Pendant la période des études le dilemme – le diplôme ou l'homme » devient ensuite le dilemme la vie professionnelle ou la vie familiale.

Cette situation de pseudo choix pour les jeunes femmes entre 20 ans et 30 ans ne se posent pas aux jeunes hommes. Ainsi les jeunes femmes subissent ce cruel dilemme à l'horizon de l'âge moyen au mariage, avec une préoccupation sous – jacente de fécondité / fertilité et procréation.

Deux profils de femmes se distinguent : celles qui mènent d'abord leur carrière professionnelle et se voient contraintes de retarder leur mariage et /ou leur maternité et celles qui d'abord se marient, font un enfant et donc privilégie « la construction de la famille », sans pour autant exclure l'idée du travail. Quelque soit le profil il apparaît que la construction du projet de vie des femmes se fait toujours sur le projet matrimonial – projet de mariage avec une échéance plus au moins différée alors que le projet de vie des hommes part d'abord du projet professionnel avec un attachement plus fort à la vie de famille comme valeur fondamentale.

6.3 La question du temps :

Cette question est déterminante à trois niveaux : elle éclaire sur le « plafond de verre »; elle pousse certaines femmes vers des activités, secteurs ou temps partiel dévalorisant. Et elle déséquilibre le temps de vie. Cette même question expliquerait les trajectoires des femmes. C'est ce qui ressort de certaines études qui se basent sur les récits de vie des femmes (Metair-Chareb, 2000, 75)

Conclusion :

Les contraintes à l'accès, la mobilité et la flexibilité dans le travail en Algérie freine le développement tant en milieu rural qu'en milieu urbain et notamment par la marginalisation d'un potentiel de ressources humaines féminines. Le travail, au titre d'activité économique et sociale, est vécu différemment selon le genre et au sein même d'un même genre. La caractéristique principale est que les populations sont très hétérogènes et par conséquent les enjeux vont être différents. Ce qui aura pour principale conséquence, sur le plan de la conception des politiques publiques notamment en matière de travail, l'adoption de stratégies différencierées qui

reposent sur des solutions de proximité adaptées aux besoins de strate de population : homme – femme ; tranche d’âge, formation, milieu urbain – rurale, niveau d’instruction ; la famille ; etc.

Le vécu et la perception différents et différenciés de la question du travail entrave particulièrement la production économique et sociale des femmes et se transforme en une exclusion sociale qui affecte tous les aspects de la vie. La division des tâches, des ressources et des responsabilités selon le genre affecte les modes de production à tel point qu’une intégration du genre est nécessaire à une réelle et nécessaire compréhension de l’économie informelle. La prise en compte d’autant de variables ne sera possible que par des mécanismes d’accompagnement local. Les études montrent que nous sommes encore dans une situation de confusion entre l’intégration de genre au développement et l’intégration des femmes au développement ; entre le concept genre et le concept sexe réduit au féminin. Ces confusions d’ordre conceptuelles ne sont pas sans conséquences sur les approches méthodologiques aussi bien dans la collecte de l’information que dans son traitement. Les résultats obtenus et les conclusions et recommandations qui ont découlés sont forcément porteuses de limites notamment en terme d’aide à la prise de décision.

Le discours favorable affiché par les uns et les autres à l’intégration transversale du genre doit être sous tendu par des stratégies, mesures et des mécanismes pour la rendre réelle.

Il ya quinze ans la notion de genre était une question connue par un cercle d’initié à savoir une poignée de spécialistes et le sujet était loin de recevoir une attention politique voir même vu avec toutes hostilités de l’ingérence dans la souveraineté de l’Etat. Aujourd’hui nous pouvons, tout de même, parler d’une ouverture à l’intégration du genre dans les politiques publiques même si elle est contrainte par un manque de sensibilité de genre dans l’affectation budgétaire en terme de ressources humaines et financières. En même temps l’intégration sectorielle du genre n’est pas prise en compte dans la mesure où l’on confond la question du genre et l’insertion socioéconomiques des femmes. C’est à ce titre que ceux sont les institutions chargées de la protection sociale, de la solidarité, de la famille, de la condition féminine qui ont été le plus mis à l’épreuve. Ce qui n’est pas sans effet sur l’entretien de la myopie et du fléau dans la vision et la visibilité de cette approche. Par ailleurs sur le plan de la production scientifique, au-delà

des précisions d'ordre théorique sur le plan conceptuelle et méthodologique, il convient de recentrer l'intégration du genre, dans l'approche de l'économie informelle, dans l'approche du modèle patriarcal (parfois matriarcal).

Ce modèle est fondé sur la division sexuée du travail et une frontière étanche entre deux sphères. La sphère familiale qui relèverait de l'espace privée et dont la territorialité revient en apparence aux femmes alors que la sphère professionnelle serait du domaine du public et reviendrait au territoire des hommes. La sphère familiale produit et auto – consomme et où le temps de travail des femmes n'y est pas rémunéré, qu'il soit pour la reproduction pour la production domestique à la fois ménagère, d'éducation des enfants ou des soins aux descendants et descendants adultes, ainsi que, bien souvent du travail dans l'entreprise agricole, artisanale ou commerciale familiale. L'homme, quant à lui, exécute un travail rémunéré dans la sphère marchande formelle ou informelle. Les femmes occupent une place monopolistique dans la sphère domestique que la famille soit de type nucléaire, monoparentale ou élargie et quelques soit le type de ménage⁸.

Selon la théorie des « ressources⁹ » plus un partenaire possède des atouts culturels ou économiques dans son jeu plus il pourra imposer son avantage. Le rapport relatif des capitaux culturels de chacun semble bien jouer un rôle sur le partage des tâches domestiques, toutes choses égales par ailleurs, y compris l'activité marchande formelle ou informelle. Sur cette question notre étude ne permet pas de soulever cette question de manière explicite mais par certains de ces résultats la question est une question à l'ordre du jour dans les familles et dans les ménages en Algérie. Des négociations dans la répartition des tâches et de l'accès aux territoires des productions existent. Cependant elles sont faites entre conjoints et entre personne de même genre belle fille – belle mère – belle sœur. Les situations et l'appréciation différentes du temps et de sa répartition selon que la famille soit élargie, nucléaire ou monoparentale nous laisse être l'hypothèse forte de la négociation dans le partage du pouvoir à travers le partage des tâches

⁸ Nous retenons, ici, la typologie des ménages algériens proposée par Hammouda Nacer Eddine, staticien – économiste CREAD Alger. Les ménages d'agriculteurs (10%) ; les ménages ruraux non agricoles (30%) ; les ménages urbains sans femmes occupées (50%) et les ménages urbains avec femmes occupées (10%)

⁹ Catherine SOFER : Modélisations économiques de la prise de décision dans la famille, LEO – CRESEP, CNRS et Université d'Orléans.

domestiques. Cet aspect nous ouvre une piste de recherche en matière d'application empirique à la modélisation de la prise de décision dans la famille. Ces modèles interviennent dans des domaines qui nous semblent primordiaux dans les analyses économiques tel que : les évolutions démographiques ; la division du travail homme – femme et particulièrement entre les conjoints par là l'offre du travail des femmes ; la répartition des revenus et l'analyse de la pauvreté.

Les relations économiques entre les femmes et les hommes gagneraient à être abordé par « l'économie des genres » et notamment par l'intégration du genre dans l'approche économique des trois sphères de la production sociale notamment domestique. L'identification des inégalités individuelles de salaire, d'emploi et de discrimination entre les femmes et les hommes sur le marché du travail doit s'inscrire dans une perspective globale. Ce qui permettrait d'identifier l'incidence des choix individuels des femmes et des hommes – en matière de composition de la famille, de répartition des espaces et des tâches et de participation à la production sociale – économique qu'elle soit marchande formelle et / ou informelle et non marchande.- sur le fonctionnement de l'économie et l'organisation de la société dans sa totalité.

Dans ce cadre global, la participation des femmes à l'activité économique, visible, valorisée et réellement valorisante, est un facteur puissant d'amélioration de la performances des économies développées et en développement, d'une part parce qu'elle permet la diversification des potentialités, et d'autres part qu'elle oriente l'offre et la demande des ménages vers des activités de proximité à fort contenu en emploi. La question des inégalités dans les rapports de pouvoir et dans les relations hommes / femmes ne peut plus s'appuyer que sur les changements et les mutations sociales produits par des stratégies individuelles comme des stratégies féminines dont la plus visible la stratégie de réconciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale. Agir sur les comportements des individus dans le ménage ou la famille est nécessaire mais pas suffisant. A ce titre la question centrale devient quelles sont « les conditions de la conciliation de l'activité des femmes, souhaitable sur le plan macro – économique, avec la réalisation des projets familiaux qui contribuent de façon déterminante au bien être individuel» (Majnoni d'Intignano, 1999, p. 197). Cette question soulève la question de la connaissance des modèles

familiaux et par voie de conséquence la question de quelle politique publique de la famille. Ces deux questions ne sont les propos de notre communication. Cependant, même si elles semblent périphériques, elles nous ouvrent une nouvelle piste de recherche.

Bibliographie :

- Adair, P. (2002) Production et financement du secteur informel urbain en Algérie : enjeux et méthodes. In Conférence Internationale sur l'économie informelle en Algérie, 14 – 15 novembre 2000, *Revue Economie & Management*, №1, Tlemcen, 1-23.
- Adel F. (1997) Le travail domestique, *Insaniyat*, revue du Centre Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, n°1, Ed CRASC, 7-19.
- Benghabrit-Remaoun N. (dir.) (2005) Données d'une l'enquête exploratoire : résultats d'enquête, *revue Rissalat ellOussra*, ministère délégué de la famille et de la condition féminine, septième numéro, 6-13.
- Boufenik F. (2011) *L'intégration du genre dans l'approche de l'économie informelle : le cas de la production domestique en Algérie*, Thèse de Doctorat Unique, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, UNIVERSITE Abou Bekr Belkaïd Tlemcen, juin, 505 p.
- Goldschmidt – Clermont L (1987)., “Economic evaluations of unpaid household work: Africa, Asia, Latin America and Oceania”, *Women, work and development*, n° 14, Genève, ILO, 213 p.